



19 décembre 2012

Signature de la Convention Valais – EPFL

Aujourd'hui est un jour à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du développement économique et de la politique énergétique du Valais. Une ambition posée et annoncée voici des années se trouve concrétisée et mise en œuvre. Avec la signature de cette convention qui a pour objet la mise sur pied d'un centre de compétence et d'innovation de l'EPFL, centré notamment sur la thématique de l'énergie, c'est à un grand pas en avant pour le Valais que nous contribuons. Je peux vous assurer que ce dossier a toujours été suivi avec la plus grande attention par le Conseil d'Etat dans son ensemble et que c'est tous ensemble que nous réjouissons avec les Valaisannes et les Valaisans. Nous devons être fiers! Nous pourrions même considérer la venue de l'EPFL en Valais en 2015 comme une sorte d'évènement inaugural des commémorations liées au 200ème anniversaire de l'entrée de notre canton dans la Confédération suisse.

Avec la richesse de ses ressources naturelles en eau, soleil et vent, le Valais était et est prédestiné à jouer un rôle prépondérant dans le domaine de l'énergie. Le Valais pourrait ainsi devenir une sorte de « laboratoire vivant » en la matière. Ces prochaines années, des décisions d'importance extrême vont devoir être prises en matière d'énergie hydraulique. Le Conseil d'Etat a défini sa vision : notre but est de maîtriser toute la chaîne de valeur ajoutée, de la prise d'eau à la prise électrique. Nous visons à créer des places de travail, à générer de la valeur ajoutée. A devenir, grâce à la venue de l'EPFL comme à la collaboration envisagée avec la Fondation « The Ark » et la HES-SO, un centre de compétences et d'innovation de niveau national, voire international pour toutes les énergies renouvelables.

Grâce à ce programme, nous pourrions être en mesure de valoriser le pôle économique et industriel valaisan et améliorer notre compétitivité. Cette nouvelle stratégie énergétique peut devenir la clé d'une stratégie de développement économique réussie.

La venue de l'EPFL en Valais revêt donc une importance cruciale pour notre canton, en sa qualité de terre d'énergie. Le Valais va devenir ce centre de compétences et d'innovation, ce lieu de croisement entre recherche et économie, ce lieu où des solutions sont trouvées pour un futur qui nous concerne tous. La Haute Ecole Valais va de son côté pouvoir développer ses propres compétences en collaboration avec l'EPFL et gagner en attractivité auprès des entreprises, de ses étudiants, de ses professeurs et collaborateurs.

La Fondation « The Ark » est le partenaire stratégique du Canton en matière de soutien à l'innovation ; elle est à ce titre très impliquée également dans ce projet. Le développement de nouvelles technologies en entreprises réelles peut être largement soutenu et développé dans tout le canton grâce au transfert technologique assuré par « The Ark ».

La confiance qu'accorde l'EPFL au Valais est pour nous une véritable confirmation de nos efforts en vue de construire pour le Canton un véritable avenir comme terre d'énergie. Cela nous conforte dans notre engagement pour le développement du Valais.

Mesdames et Messieurs, le chemin qui nous mènera à devenir une véritable terre d'énergie au sens où je l'entends et avec moi, le Conseil d'Etat, est encore long et difficile. Cette journée marque cependant une grande étape de ce voyage commun vers un futur meilleur.

Ce canton a du potentiel, même si beaucoup soutiennent le contraire. La façon dont nous utiliserons nos ressources naturelles doit être responsable et durable, il en va de notre responsabilité envers les générations futures.

Merci de votre attention.

Jean-Michel Cina
Conseil d'Etat

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez-vous adresser au conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, Tél. 027 606 23 00